



Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire Mercredi 19 octobre 2022, Salle des Bains-Douches à Limours

Nombre de membres présents : 9

Nombre de membres représentés : 6

Ordre du jour :

1. Présentation et vote du rapport moral
2. Présentation et vote du rapport financier
3. Élection des membres du bureau
4. Questions diverses

La séance a débuté à 20h35.

Présidente de séance : Anne Turpin

Secrétaire de séance : Françoise Lorber

Rapport moral

présenté par Anne Turpin, présidente de l'association

Pour l'année 2022, le « Méli-Mélo » avait programmé du 11 mars au 9 avril 2022, une quinzaine de manifestations culturelles et artistiques de qualité.

Ce programme varié et riche a été, comme chaque année, préparé en quelques réunions. Plus d'une vingtaine de partenaires et invités de la CCPL et au-delà, avec toujours l'atelier portrait des peintres-sculpteurs de Palaiseau et, pour cette année 2022, les artistes professionnels de l'Opéra Carmen.

Enfin, malgré une crise sanitaire très longue, mais pas encore terminée, notre festival a pu ainsi proposer des manifestations de qualité : de la poésie, des contes, de la musique, de l'opéra, de la science, de la danse, de la gymnastique, des arts martiaux, de la peinture....

Malheureusement, malgré des relances, nous n'avons pas eu de réponse de la part des établissements scolaires à qui nous avions proposé un spectacle de la Compagnie « La Puce à l'Oreille ». C'est décevant et dommage !

Nous tenons à remercier le soutien financier de la commune de Limours, celui de la CCPL et enfin celui, substantiel, du Conseil Départemental, qui nous soutiennent financièrement au travers des subventions territoriales, ainsi que les communes de Briis-sous-Forges, Saint-Maurice Montcouronne, Limours et Angervilliers qui ont contribué très efficacement à l'aménagement du Nautilus pour le week-end inter-associatif en transportant et installant la scène, les tapis et les chaises. Et tout cela, en parfaite harmonie entre toutes ces communes.

Le site du Méli-Mélo est toujours resté à jour par Monique Boyer, avec l'aide efficace et silencieuse d'Yves Bretecher. Les événements culturels dont nous avons connaissance sont mis en ligne et nous sommes toujours attentifs et coopératifs pour faire de la pub aux associations amies. Il faut cependant donner à Monique du grain à moudre, pour rendre notre site toujours plus vivant.

Notons que, comme chaque année, nous avons sollicité quelques sponsors privés de Limours : l'agence immobilière Alpha Immo, le magasin Carrefour-Market et le marbrier funéraire Cano. Seul, le marbrier Cano a répondu positivement à notre sollicitation. L'Agence Alpha-Immo n'a pas « bougé » et le magasin Carrefour-Market n'a répondu que très, très partiellement à la liste de victuailles que nous lui avons envoyée. Il a fallu acheter le complément pour assurer correctement les buvettes du week-end inter-associatif. D'autres sponsors seront à trouver pour le 27^e Méli-Mélo.

Je tiens personnellement à vous remercier pour votre fidélité et votre investissement et j'adresse un merci particulier aux membres du bureau, à la commission scolaire pour le travail régulier et sympathique fourni tout au long de l'année et bien sûr, à vous tous, qui avez aidé au tirage des éléments de communication de notre festival, à l'installation du Nautilus, à l'animation du week-end inter-associatif, à la tenue des buvettes, à l'aide efficace apportée tout au long du festival, alors que la Covid en a rendu quelques-uns indisponibles....

Merci à tous pour votre attention.

Le rapport moral est approuvé par l'assemblée générale, à l'unanimité.

Rapport financier

présenté par Anne Turpin, en l'absence de la trésorière de l'association

BILAN FINANCIER DU 26e Méli-Mélo 2022			
Dépenses		Recettes	
		- Adhésions	450,00 €
- SACEM/SPRE	622,65 €	- MAIF (Reliquat)	3,95 €
- Assurances (payé 2 fois)			
- Sonorisation, éclairage	1 000,00 €		
- Internet : OVH	6,99 €		
- Internet : OVH	55,04 €		
- Communication	1 134,00 €		
- Frais bancaires	165,30 €		
- Divers : fournitures bureau + envoi mailing	233,24 €		
- Frais de réception	85,98 €		
- Participation à l'atelier "lutherie urbaine"	320,00 €		
- Carmen	5 986,78 €	- 244 entrées x 15€ + 13 entrées x 10€ + 26 invitations	3 790,00 €
- Captation Carmen/Visual Storm	300,00 €	- Vente programmes Carmen	119,50 €
- Voiles bleus Bruno Dubois	50,00 €		
- Catering Carmen	104,06 €		
- Fleurs pour Carmen	35,15 €		
- DVD et blu-ray Carmen	265,00 €	- DVD et blu-ray Carmen	210,00 €
- Location "La Scène"	1 265,00 €		
- Quand ma grand-mère avait des dents	250,00 €	- 32 entrées x 5,00 €	161,00 €
- Copies atelier portraits	18,50 €		
<u>WE inter-associatif :</u>			
- Agents de sécurité : défraiement	270,00 €	- Soirée inter-associative du 2 Avril : entrées et buvette	962,50 €
- Sonorisation, éclairage	1 200,00 €	- Spectacle "Les enfants entrent en scène" : buvette	237,70 €
- Catering Services Techniques	24,00 €		
- Pain pour buvette	10,30 €	<u>Subventions :</u>	
- Ravitaillement pour buvettes	143,64 €	- Conseil Départemental	2 000,00 €
		- Mairie (3 et 4/4 pour 2021-2022)	380,00 €
		- Mairie (2/4 sur subvention 2022)	380,00 €
		- Les Molières	100,00 €
		- CCPL	800,00 €
		- Sponsors : Cano	150,00 €
		- Association parents "Les Tout-Petits"	200,00 €
		- Mairie (Solde sur subvention 2022)	380,00 €
	13 545,63 €		10 324,65 €
Solde Méli-Mélo 2022.....			-3 220,98 €
		Solde CA au 31 Août 2021.....	9 505,12 €
		Solde CA au 31 Août 2022.....	7 169,14 €

Le déficit est conforme aux prévisions (dû au coût du spectacle « Carmen »).

Le rapport financier est approuvé par l'assemblée générale, à l'unanimité.

La **cotisation** est maintenue à **25€** par association participante. Il est possible de la verser par virement bancaire, ou déposer le chèque à la mairie, en précisant bien le nom de l'association.

Élection des membres du bureau

Membre sortant : Sylvie Tanguy

Membre candidat : Marie-Solange Marchais

Le CA, constitué des adhérents à l'association, a élu les membres du bureau :

Présidente : Anne Turpin, élue à l'unanimité

Trésorière : Marie-Solange Marchais, élue à l'unanimité

Secrétaire : Françoise Lorber, élue à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

Signature de la présidente

Signature de la trésorière

Signature de la secrétaire



A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. Marchais".

A handwritten signature in black ink, consisting of a few stylized strokes.